



La charte de l'association « Lalouet'Coop »

Pourquoi Lalouet'Coop ?

- Une association à but non lucratif nourrie par l'énergie, les idées et le temps de ses adhérents.
- Proposer une offre alternative où les bénéfices sont mis au service de tous au travers d'actions ou de projets collectifs.
- Réfléchir ensemble à l'impact écologique de notre consommation.

Comment ça marche ?

- Un magasin coopératif géré par tous.
- Un mode de décisions collectives : un adhérent = une voix.
- Regrouper sur un même lieu de vente, un maximum de produits issus des circuits courts.

Lalouet'Coop : l'humain d'abord !

- Profiter d'un lieu de vie intergénérationnel, de partage et de convivialité.
- Encourager la mixité sociale, la bienveillance et le respect de chacun.

Producteurs et consommateurs, tous dans le même panier !

- Soutenir une agriculture locale et soucieuse de l'environnement.
- Avoir accès à des produits de qualité à un prix juste pour le consommateur comme pour le producteur.

Que trouve-t-on à Lalouet'Coop ?

- Des produits alimentaires issus de l'agriculture locale et/ou biologique (ou en conversion).
- Des produits du quotidien, respectant une éthique environnementale et humaine.

Quels engagements ?

- S'acquitter de la part sociale (caution) pour soutenir financièrement le projet en suivant le règlement intérieur.
- Participer au fonctionnement du supermarché (mise en rayon, vente, réception...) et à son évolution !